

Foire aux questions reliées à la COVID-19

Mise en contexte

Un guide de relance des camps en contexte de COVID-19 a été préparé par l'Association des camps du Québec, en étroite collaboration avec l'Association du loisir municipal et le Réseau des unités régionales loisirs et sport du Québec. Les mesures qui y sont présentées s'arriment avec celles appliquées dans les milieux scolaires et de garde à la petite enfance (CPE et garderie) et répondent à des consignes de la Direction générale de la santé publique. Ce guide donne les balises et règles à respecter pour l'ouverture des camps à l'été 2021. Le guide de relance des camps est basé sur quatre directives principales :

	<p><u>Distanciation physique</u> Assurer un espace d'un mètre entre les participants de 16 ans et moins et de 2 mètres avec les animateurs et organiser l'environnement physique favorisant le maintien de cette distance entre tous les individus.</p>
	<p><u>Activités extérieures</u> Privilégier les sites extérieurs pour la programmation d'activités et limiter l'utilisation des locaux intérieurs en cas de pluie seulement en respectant le nombre maximum de participants par local pour respecter la distanciation physique.</p>
	<p><u>Limitation des contacts physiques</u> Réduire au minimum les contacts directs et indirects entre les individus notamment en programmant des activités et des jeux limitant le partage de matériel non désinfecté entre les participants (ballons, balles, crayons, pinceaux, ciseaux, casques, déguisements, arcs et flèches...).</p>
	<p><u>Mesures d'hygiène</u> Appliquer et faire respecter rigoureusement les règles sanitaires dont le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel, de l'ameublement et des installations sanitaires et les routines d'hygiène individuelle, dont le lavage des mains des participants et du personnel.</p>

Programmation

Q. Comment se dérouleront les journées ? Que feront les enfants pendant la journée ? Quelles activités seront permises ?

R. L'horaire du camp de jour sera de 9 h à 16 h tous les jours de la semaine. Le service de garde sera ouvert entre 7 h et 9 h ainsi qu'entre 16 h et 18 h. Les places sont limitées étant données les contraintes liées au ratio d'encadrement.

Il est demandé aux animateurs de prévoir des activités variées et diversifiées, dans le respect des consignes sanitaires en place, tout au long de la semaine de camp de jour.

Veillez prendre note que :

- ☛ Le matériel utilisé à quelques moments durant la journée;
- ☛ En cas de pluie, les enfants sont dirigés vers des locaux pour faire d'autres activités. Chaque groupe aura toujours le même espace attitré à l'intérieur.

Des arrivées et des départs progressifs sont prévus pour diminuer le nombre de parents présents à un même endroit. De plus, les arrivées et les départs se feront sous forme de débarcadère à l'auto. Chaque animateur aura sa zone d'accueil lui permettant d'être à distance des autres groupes.

Q. Est-ce qu'il y aura des sorties ?

R. Les sorties sont annulées pour l'été 2021 en raison des restrictions pour le transport par autobus et de la disponibilité des activités. Nous avons prévu des activités spéciales tout au long de l'été pour compenser l'absence de sorties.

Q. Que feront les enfants lors des journées chaudes ?

R. Les sites ont accès à la piscine et aux jeux d'eau tout l'été. Bien sûr, des activités rafraichissantes sont aussi prévues. En cas de canicule, les locaux attitrés à chaque groupe pourront être utilisés. À noter que ce ne sont pas tous les locaux qui sont climatisés dans les écoles auxquelles nous avons accès.

Site

Q. Est-ce que le parent pourra être sur le site de camp de jour ?

R. Les parents n'auront pas accès au site. Nous utiliserons la procédure d'arrivées et de départs sera semblable que celle de l'été 2020. Celle-ci est disponible pour chaque site dans le guide des parents.

Q. Comment la distanciation sociale sera-t-elle appliquée ?

R. Les mesures de la santé publique exigent de pratiquer une distance d'un mètre entre les enfants d'un même groupe et d'une distance de deux mètres avec les adultes ou les enfants d'un autre groupe. Nous poursuivons la mise en place de mesures tels que : des déplacements à sens unique dans les corridors de l'école, une entrée et une sortie désignée sur le site, des affiches et repères visuels sur le site pour identifier la distanciation nécessaire et le sens de circulation, des zones d'attente identifiées pour les toilettes, etc.

Q. Est-ce que les piscines publiques seront ouvertes? Comment prévoyez-vous l'utilisation de celles-ci ?

R. L'accès aux piscines publiques est permise. Nous suivons les recommandations de la Société de Sauvetage.

Q. Les jeux d'eau seront- ils ouverts ?

R. L'accès aux jeux d'eau sont permis.

Q. S'il pleut, comment réussirez-vous à conserver la distanciation physique des enfants ?

R. La capacité d'accueil a été déterminée en fonction des locaux disponibles de chacun des sites de camp afin de respecter les normes de distanciation sociale. Chaque groupe aura un local qui lui sera attribué et restera le même toute la semaine.

Gestion administrative et communications

Q. Si j'inscris mon enfant aux camps de jour cet été, qu'il ou j'attrape la COVID-19 et doit s'absenter pour quelques semaines, remboursez-vous les coûts pour la période manquée?

R. Pour ce qui est des annulations, des frais d'administration de 10 % seront appliqués pour toute demande après le début des camps, à l'exception des annulations en lien avec la COVID-19 (aucun frais d'administration).

Q. Où puis-je trouver des infos sur L'Air en fête (AEF) et Animation Jeunesse Vaudreuil-Dorion (AJVD) ?

R. Des informations plus précises seront disponibles très bientôt via le site Internet de la Ville de Vaudreuil-Dorion :

<https://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/fr/loisirs-et-culture/activites-et-evenements/camps-d-ete>.

Restez à l'affut durant la période estivale, puisque d'autres communications y seront ajoutées.

Ressources humaines

Q. Est-ce que les animateurs seront formés pour ces nouvelles règles ?

R. Toute l'équipe d'animation doit visionner une capsule de formation préparée par l'Association des camps du Québec (ACQ). Les procédures ayant aussi été révisées, elles seront revues en formation.

Q. Quelle supervision sera effectuée pour s'assurer que les mesures adéquates sont suivies.

R. Les camps ont l'obligation de respecter les règles établies par la Direction générale de la santé publique. Par conséquent, l'ensemble des employés devront s'y conformer. La supervision se fera par les responsables désignés pour chaque site de camp.

Sécurité, santé et bien-être

Q. Quelles mesures sanitaires seront prises ?

R. Chaque lundi, des directives d'hygiène seront présentées aux enfants. Une signalisation sera aussi mise en place pour contribuer au respect des consignes sanitaires et de distanciation sociale.

Des stations de lavage de mains seront ajoutées à l'entrée des sites et près des plateaux extérieurs. Le lavage de mains sera obligatoire à plusieurs reprises durant la journée de camp. Un protocole de nettoyage et de désinfection des lieux et du matériel sera établi pour chaque site de camp.

Les locaux seront désinfectés à plusieurs reprises chaque jour.

Q. Si un enfant développe des symptômes liés à la COVID-19, que ferez-vous ?

R. Tel qu'exigé dans le guide de relance des camps, un local sera réservé à l'isolement de personnes présentant des symptômes de la COVID-19, contenant des équipements de protection individuelle. Une personne doit être disponible en tout en tout temps pour venir chercher l'enfant s'il présente des symptômes de COVID-19.

Q. Comment faire respecter les règles aux enfants ?

R. Le code de vie sera adapté à la situation et aux mesures d'hygiène prescrites par la Direction générale de la Santé publique.

Q. Combien d'enfants par animateur ?

R. Les enfants seront regroupés selon leur âge au 30 septembre 2020. Les ratios appliqués sont ceux établis par la Direction générale de la Santé publique :

5-6 ans	1 animateur : 10 enfants
7-8 ans	1 animateur : 12 enfants
9-14 ans	1 animateur : 15 enfants

Q. Comment intervenir pour les premiers soins auprès des enfants ?

R. Les animateurs utiliseront du matériel de protection obligatoire pour donner les 1^{ers} soins (masque, visière, gants).

Q. Les enfants vont-ils porter des masques ?

R. Les mesures concernant le port du masque ou du couvre-visage diffèrent selon la zone de couleur dans laquelle nous nous trouvons. Les instructions concernant le port du masque ou du couvre-visage seront partagés aux parents selon les règles à suivre.

Q. Quels seront les moyens pour rafraîchir les enfants et s'assurer une bonne hydratation?

R. Les fontaines d'eau seront disponibles, mais réservées au remplissage de bouteilles. Des affiches et des zones d'attente seront délimitées à proximité.

Terrains de jeux

Q. Quel est le concept offert dans le cadre des terrains de jeux gratuits ?

R. Afin de soutenir les familles de Vaudreuil-Dorion, la Ville, en collaboration avec l'association Animation Jeunesse, souhaite offrir à ses citoyens un service d'animation gratuit dans les parcs de quartier identifiés, de 9 h à 12 h et 13 h à 15 h, du lundi au vendredi pour divertir les enfants qui ne fréquenteront pas de camp cet été. L'objectif de ce service est d'offrir une alternative aux camps de jour, tout en répondant aux besoins des familles, étant donné que le nombre de places disponibles en camps de jour est limité et que certains parents auront la possibilité de travailler de la maison. En cas de pluie, l'animation sera annulée.

Q. À qui s'adresse les terrains de jeux ?

R. Les terrains de jeux seraient ouverts à tous les enfants d'âge scolaire, mais la clientèle ciblée est les enfants du 2^e et 3^e cycle du primaire.

Q. Est-ce que les parents doivent être présents dans les parcs avec leur enfant ?

R. La présence des parents n'est pas obligatoire. Toutefois, le service ne constitue pas une prise en charge comme celle des camps de jour payants. L'enfant pourra arriver et quitter au moment souhaité.



Questions, commentaires et suggestions

Écrivez-nous ou téléphonez-nous pour nous faire part de vos questions, commentaires ou suggestions concernant le camp de jour Animation Jeunesse.

Courriel	info@animationjeunesse.ca
Téléphone	450 455-3371 poste 2350
Page Facebook	Animation Jeunesse Vaudreuil-Dorion
Compte Instagram	AnimationJeunesseVD

Merci de votre collaboration et bon été !